

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Deux nouvelles mutuelles ont rejoint l'UNMI en 2022

L'UNMI a enregistré deux nouvelles adhésions en 2022 :

**La Mutuelle de Prévoyance Santé (MPS)**, créée le 18 décembre 1989, compte 10 000 personnes protégées et collecte 2,8 M€ de cotisations annuelles.

**La Mutuelle MUTAMI** est née de la fusion de quatre mutuelles présentes en Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Elle a fusionné en 2021 avec la mutuelle SOLIMUT Centre Océan, membre de l'UNMI. Elle compte 67602 personnes protégées, pour un montant de cotisations annuel de 54,45 M€.

« Notre vocation est bien d'accueillir de nouveaux partenariats en leur apportant des offres complémentaires en prévoyance et en réassurance ainsi que des services pour soutenir leur développement. » souligne Loredana Maïer, directrice générale.

---

## MUTUELLEMENT PLUS FORTS

**Le groupe prudentiel UNMI** est constitué de l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, organisme à but non lucratif, lieu ouvert de rassemblement de mutuelles de toutes tailles et d'UNMI'Mut, mutuelle spécialiste des risques prévoyance. Notre ambition est de donner à nos adhérents les meilleures armes pour résister et conserver leur indépendance. Pour cela, nous mettons à leur disposition une gamme de produits performants et un large panel de services, développés en interne ou avec l'aide de nos partenaires.

Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - [www.unmi.eu](http://www.unmi.eu)

---

**Contact presse :** Marie-Laure Molko - 01 76 41 00 32

06 70 16 45 15 - [molkotaly@gmail.com](mailto:molkotaly@gmail.com)

